



---

## COMMUNIQUE

### RAPPORT ANNUEL DE BANK AL-MAGRIB AU TITRE DE L'ANNEE 2016

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, aujourd'hui Samedi 5 Dhou Al Qi'da 1438 (29 juillet 2017) au Palais Royal de Tétouan, Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib, qui a présenté au Souverain le Rapport annuel de la Banque centrale sur la situation économique, monétaire et financière au titre de l'exercice 2016.

Dans son allocution devant Sa Majesté le Roi, Monsieur Jouahri a indiqué qu'en 2016, la croissance de l'économie nationale s'est nettement repliée, s'établissant à 1,2%, dans un contexte marqué par le ralentissement de l'économie mondiale et par des conditions climatiques défavorables. Ceci n'a pas manqué de se répercuter sur le marché du travail qui a enregistré une perte d'emplois et une nouvelle baisse du taux d'activité.

Au niveau des équilibres macroéconomiques, il a affirmé que le déficit budgétaire a atteint 4,1% du PIB et que le déficit du compte courant s'est aggravé à 4,4% du PIB, tandis que les réserves de change ont poursuivi leur renforcement, couvrant ainsi plus de six mois et demi d'importations. Il a précisé que, dans ces conditions, l'inflation s'est stabilisée à 1,6%.

Au regard de ces évolutions, a-t-il ajouté, Bank Al-Maghrib a maintenu l'orientation accommodante de sa politique monétaire en vue de soutenir l'activité économique. Elle a ainsi réduit son taux directeur à 2,25%, tout en poursuivant son programme de soutien au financement des très petites, petites et moyennes entreprises. Bank Al-Maghrib a également poursuivi les réformes inscrites dans son programme prudentiel visant à atténuer les risques encourus par les banques marocaines, qui sont parvenues à préserver un bon niveau de rentabilité et de capitalisation, grâce notamment à leur expansion en Afrique et à la diversification de leurs activités. Par ailleurs, M. Jouahri a indiqué que dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi bancaire, Bank Al-Maghrib a intensifié ses efforts pour finaliser la mise en place du cadre réglementaire des banques participatives ainsi que les circulaires relatives à la gestion des risques et à la protection de la clientèle.

M. Jouahri a, par ailleurs, affirmé que les évolutions qui ont marqué l'année 2016 laissent conclure que notre économie présente encore des fragilités importantes et reste vulnérable aux aléas de la conjoncture internationale et des conditions climatiques. Malgré le maintien d'un niveau élevé d'investissement et en dépit des différentes stratégies sectorielles lancées ces dernières années et les mesures déployées pour améliorer le climat

des affaires, notre économie, a-t-il précisé, reste toujours en quête d'une véritable voie et d'un modèle de développement qui la placerait durablement sur un sentier de croissance plus élevé.

Pour relever ces défis, il est impératif d'initier une nouvelle génération de réformes à même d'améliorer la productivité et de renforcer la résilience de l'économie dans un environnement international incertain. C'est dans ce cadre que s'inscrit la flexibilisation progressive du régime de change. Cette réforme renforcera la capacité de notre économie à absorber les chocs externes et contribuera à préserver sa compétitivité.

Sur un autre registre, M. Jouahri a indiqué que le défi de l'emploi ne peut pas être relevé seulement en réalisant des taux de croissance plus élevés, mais requiert également l'amélioration de la capacité du système d'éducation et de formation à répondre aux besoins du marché du travail, indiquant dans ce sens que la réforme du système éducatif s'impose aujourd'hui comme la priorité absolue pour notre pays. Il n'a pas manqué de souligner que ce chantier interpelle toutes les parties prenantes, en vue d'instaurer un climat de paix et de solidarité entre les différents acteurs afin d'assurer les meilleures chances pour la réussite de sa mise en œuvre et son aboutissement dans des délais raisonnables. Le renforcement du caractère inclusif de la croissance passe également par des politiques de redistribution de la richesse nationale pour atténuer les inégalités sociales et territoriales.

A la fin, le Wali de Bank Al-Maghrib a déclaré qu'en dépit de ces défis internes, le Maroc continue sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi de jouir d'un statut d'îlot de paix et de stabilité dans la région et bénéficie d'une grande confiance sur la scène internationale. A cet égard, toutes les forces du pays, autorités, entreprises et partenaires sociaux, sont appelées à se mobiliser et à œuvrer pour transformer le bénéfice latent de cette confiance en retombées concrètes permettant d'accélérer la croissance et de renforcer son caractère inclusif.